juristudiant
forum des étudiants en droit

Trompé de date au partiel d'histoire

Par **aiestick**, le **11/05/2015** à **11:29**

Salut :/

Je sors de mon partiel d'histoire contemporaine et je me suis rendu compte que je me suis trompé dans 2-3 dates. Est-ce que ça peut me porter préjudice au point d'être pénalisé sévèrement au niveau de la notation ?

J'ai mis 1873 à la place de 1871 (pour la semaine sanglante de la Commune, wtf..) et 1874 à la place de 1873. Ugh j'me désespère.

D'avance merci /:

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés